

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 27 mai 2024 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible au secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2023
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2023
 - 2.2 Comptes des investissements 2023
 - 2.3 Rapport de l'organe de révision et de la commission financière
 - 2.4 Approbation des comptes 2023
3. Présentation de la planification financière
4. Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, un verre de l'amitié sera partagé.

Le Conseil communal